

COMMENT RÉMUNÉRER LES EXTERNALITÉS POSITIVES DE L'ÉLEVAGE ?

PAGES 6 & 7



ACTUALITÉS FILIÈRES

La gamme
« Les éleveurs du Grand Est » s'étoffe !

PAGE 4



BILAN CARBONE

EARL des Sables : combiner
environnement et technique

PAGE 10 ET 11



SANITAIRE

La gale psoroptique
des moutons

PAGE 15



ÉDITO

Stéphane PEULTIER

Président de l'APAL

Nous avons tenu à organiser la table ronde initialement prévue à l'assemblée générale. Elle s'est déroulée en ferme, dans les Vosges à Florémont, pour mettre en avant les externalités environnementales de l'élevage. Nous nous sommes entourés des meilleurs experts en la matière, chacun dans leur domaine.

L'agriculture doit réduire ses gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2030. 80% de l'empreinte carbone d'un morceau de viande est issue de la ferme et environ moitié provient du méthane entérique de nos animaux ! Nous y sommes ! Certains scientifiques attribuent au mé-

thane entérique un PRG (pouvoir réchauffant global) à 27 équivalents CO² tandis que d'autres l'estiment à 7 équivalents CO². Cela fait quasiment un rapport de 1 à 4.

Où est la vérité ?

Dans l'affichage environnemental prévu sur les produits (Planet-score), aucun bonus n'est pris en compte pour tous les bienfaits immatériels que nous produisons : paysage, biodiversité, qualité de l'eau...

Actuellement, dans les calculs, toute l'empreinte carbone d'un bovin est attribuée à la viande à l'étal. C'est trop réducteur. Sur une vache de 800 kg vif, seule-

ment 300 kg de viande environ sont commercialisables. Pourtant les 500 kg restants sont valorisés sous différentes formes : méthanisation, petfood, biocarburant avec les graisses, cuir, abats, gélatine...

Il me paraîtrait donc logique de prendre en compte tous les coproduits issus de nos animaux ainsi que les externalités positives de l'élevage dans le calcul de l'affichage environnemental.

Il y a encore un gros travail à mener pour faire entendre les bienfaits de notre mode d'élevage qui valorise près de 13 millions d'ha de prairies.

FOIRE AUX BŒUFS DE PÂQUES

Voici le palmarès du concours d'animaux de boucherie de ce 13 mars 2024 organisé par l'Apal' à Laneuveville-devant-Bayon.

Les Grands Prix d'excellence :

Label Rouge Boeuf Blond d'Aquitaine : Gaec du sapin bleu à Hattigny (57)

Limousine : Earl des 2 censes à Laquenexy (57)

Boeuf : Gaec du grand canton à Chaumont-la-ville (52)

Vache : José Schaff à Gerbeviller (54)

Genisse : Scea Abimprés à Gigneville (88)

Ville de Nancy : Earl Gérard à Aroffe (88)

Charolais Label Rouge : Gaec du grand canton à Chaumont-la-ville (52)

Croisé : Gaec du grand canton à Chaumont-la-ville (52)

Charolais : Gaec du grand canton à Chaumont-la-ville (52)

Blanc Bleu Belge : José Schaff à Gerbeviller (54)

Parthenais : Gaec du St Bernard Villemoron (52)

Prix Valeurs Parc : Denis Raux à Pannes (54)

Prix de la boucherie traditionnelle : boucherie Provost à Nancy

Félicitations à tous les éleveurs pour leur travail et merci à tous les acheteurs pour leur présence.



Grand Prix Génisse et 1^{ère} participation pour la SCEA Abimprés !

Bravo à eux !



Prix Label Rouge remis par Aurore Ammer d'Interbev

RDV le 28 novembre 2024 pour le concours de Noël.

TROPHÉES DES VIANDES D'EXCELLENCE 2024

La boucherie du Vélodrome située à Vandoeuvre-les-Nancy (54) est engagée en Tendre Agneau. Elle est approvisionnée par CHEVILLE EST. Les agneaux sont élevés par les adhérents de l'APAL'. La boucherie **vient de remporter le Trophée des Viandes d'Excellence 2024 dans la catégorie viande d'agneau Label Rouge !**

Ce Trophée a pour objectif de récompenser les bouchers et leurs fournisseurs particulièrement impliqués dans la promotion et la commercialisation des viandes sous les signes de qualité Label Rouge ou IGP.

Serge GIL RIBEIRO et son équipe font une promotion sans faille des viandes Label Rouge. Au-delà de la promotion qu'ils font autour de l'intérêt de consommer ce genre de produit, ils soulignent leur engagement et leur investissement grâce à une présentation remarquable de leur viande d'agneau. Grâce à leur large communication et à leurs préparations originales qu'ils proposent (Wok, Tajine, Sucettes, brochettes, etc...), ils réussissent à dynamiser leur gamme de viande d'agneau et à séduire de nouveaux consommateurs.

Félicitations à la boucherie du Vélodrome !

Source : ACLR



Serge Gil Ribeiro (Gérant de la boucherie du Vélodrome) et Nicolas Lhuillier (Commercial chez Cheville Est)



FAIRE CONNAITRE LA VIANDE PRIM'HERBE AUX BOUCHERS

Le 26 juin dernier, 30 bouchers et responsables de magasins de l'enseigne Carrefour ont assisté à une journée d'information consacrée à la démarche Prim'herbe.

Le matin : exposés sur le cahier des charges, avantages de cette viande pour le consommateur et visite d'exploitation, l'après-midi : analyse des carcasses à Elivia Mirecourt, voici le programme de cette journée.

Bertrand Eon, directeur boucheries chez Carrefour, a expliqué les objectifs de Prim'herbe : « **La prim'herbe est une production atypique qui répond à la demande du consommateur.**

Des petites carcasses et un âge inférieur à 18 mois pourquoi ?

Le poids de carcasse inférieur à 380kg permet d'avoir des portions de viande adaptées au budget et à l'assiette du consommateur, soit un maximum de 200 g.

Les animaux étant jeunes, il y a moins de collagène dans la viande et donc elle sera plus tendre. Le collagène se développe à la puberté de l'animal, vers 17 mois.

Une alimentation essentiellement à base d'herbe pourquoi ? La couleur rouge de la viande est recherchée et est obtenue par ce type de ration.

Les bénéfices collatéraux de cette production sont un meilleur bilan carbone (les animaux sont présents 10 mois de moins sur l'exploitation qu'une génisse traditionnelle) et une production d'herbe maintenue en exploitation. »

Pascal François, directeur d'Elivia Mirecourt, a continué d'énumérer les avantages de Prim'herbe pour le boucher, avec pour preuves, plusieurs carcasses présentées dans les frigos de l'abattoir. En voici quelques-uns : le rapport arrière sur avant et le rendement sur pièces nobles sont meilleurs sur des petites carcasses, la quantité d'os est moindre, la rotation des carcasses en magasin est plus importante.



Les outils de communication en magasin et l'argumentaire de vente ont été expliqués et proposés aux équipes des boucheries pour faciliter les ventes et la relation aux clients.

Nous remercions, le Gaec de la Mottelotte, pour leur bon accueil sur leur exploitation à Moucourt (54).

Céline Chaudron 



VOTRE EXPLOITATION, VOTRE AVENIR
Automatisez avec précision, gérez avec expertise !



PLUS D'INFORMATIONS SUR
LES ROBOTS DE TRAITE,
CONTACTEZ : BM CENTER ALLAIN



PLUS D'INFORMATIONS SUR
LES AUTRES GAMMES DE ROBOTS,
CONTACTEZ : FONTAINE ÉLEVAGE



Gemini Up • Robot de traite



Buttler Gold Pro • Pousse-fourrage



FlyPit • Robot de litière



Shuttle Eco • Robot d'alimentation



BVS • Aspirateur de lisier automatisé

JOURNÉE DÉDIÉE À NOTRE MARQUE : « LES ÉLEVEURS DU GRAND EST »



Notre marque « Les éleveurs du Grand Est » initiée en octobre 2020 vient d'étoffer sa gamme avec un nouveau produit : la boîte de steaks hachés surgelés par 4.

Pour cet évènement et pour consolider notre partenariat entre éleveurs, le transformateur Elivia et les distributeurs, une rencontre a eu lieu au Gaec du Rouge Bois à Conthil.

CONSOLIDER NOTRE PARTENARIAT !

Jérôme End, président de la communauté de commune du Saulnois et président du Parc naturel Régional de Lorraine, a introduit cette journée en rappelant que chacun est heureux de profiter des paysages avec leurs prairies, leurs haies et que sans élevage, cela n'existerait pas. Les prairies sont sources de divers bénéfices pour la société comme la qualité de l'eau ou la biodiversité.

Les représentants des supermarchés E.Leclerc ont souligné que distributeurs et agriculteurs sont deux mondes complémentaires et pas opposés.

Les relations avec les OP et les éleveurs, que ce soit en fermes ou en magasins sont nécessaires pour se rendre compte des réalités du travail avec le vivant et pour en comprendre les enjeux. « Nous sommes capables de faire plus » a lancé Serge Febvre, président de la scapEst, à la centaine de bouchers et responsables de rayon frais et surgelés présents.



Olivier Trompette présente la nouvelle boîte de 4 steaks hachés surgelés.

Cette année a été marquée par la signature d'un contrat egalim, a souligné Paul Pageau, responsable produits frais de la Scapest. « La nouvelle boîte de 500g, on y croit beaucoup ». C'est un conditionnement plus adapté à la majorité des consommateurs.

Tony Valais, responsable des produits frais et surgelés, chez Elivia, a présenté toute notre gamme de produits, qui compte maintenant 9 références.

Le haché vrac en 700g était aussi mis à l'honneur, puisqu'il est sorti en avril dernier. C'est Thomas Elmerich éleveur en Moselle, qui a naturellement accepté de figurer sur l'emballage. Pour la nouvelle boîte de surgelés, c'est Olivier Trompette, éleveur dans les Vosges qui est le représentant de notre marque.

350 000 € DE PLUS-VALUES

Près de 300 éleveurs sont concernés par cette filière qui a généré depuis 2020, 350 000 € de plus-values.

Nous avons également présenté les différentes actions de communication mises en place pour que notre marque gagne en popularité : animations en magasins, réseaux sociaux, supports de présentation en rayon.

Fabrice Couturier, président de la FRSEA a confirmé que notre marque correspond aux objectifs actuels puisqu'elle est source de valeur ajoutée pour les exploitations et qu'elle crée du lien avec le consommateur.

Contact Élevage
Juillet 2024

Directeur de la publication
Stéphane PEULTIER

Secrétaire de la rédaction
Céline CHAUDRON

Rédacteurs de ce numéro

Céline CHAUDRON
Dr Charles-Henri GENSER
Pierre-Louis LEVIEUX
Alison CLERJEAU

Réalisation
PUB UP

N° de dépôt légal : 741
ISSN 1154-6360

APAL
1, Allée du Pré Ory
54425 PULNOY



De gauche à droite : Mélanie Thinus, animatrice filières APAL' – Jérôme End, président de la communauté de commune du Saulnois et président du Parc naturel Régional de Lorraine – Thierry Stemart, Gaec du Rouge Bois – Stéphane Peultier, Président APAL' – Antoine Jacquet, commercial Elivia – Tony Valais, responsable produits Elaborés Elivia – Fabrice Beck, responsable ScapAlsace – Serge Febvre, responsable ScapEst – Olivier Amann, responsable produits frais ScapAlsace – Paul Pageau, responsable des boucheries ScapEst.



Produits locaux et de qualité
Economie et emplois régionaux maintenus

Éleveurs mieux rémunérés

Paysages, prairies et biodiversité préservées



De gauche à droite : Benoît Rombard, éleveur – Thierry Stemart, éleveur – Fabrice Couturier, Président FRSEA – Stéphane Peultier, Président APAL' – Thomas Elmerich, éleveur – Olivier Trompette, éleveur.



Présentation de la large gamme de produits de la marque Les Éleveurs du Grand-Est.

Thierry et Johan Stemart ont, en fin de matinée, fait visiter leur exploitation et expliqué leur façon de travailler. Puis, chacun a pu partager un moment de convivialité paysanne. La journée s'est terminée par l'annonce du palmarès des ventes sur 2023. Les meilleurs magasins ont été récompensés. Chacun est reparti avec un tee-shirt à l'effigie de notre marque « Les éleveurs du Grand Est ».



Thomas Elmerich présente la barquette de haché en 700 grammes.

Définitions :

ScapEst et ScapAlsace : centrales d'achats et logisticiers qui regroupent des E.Leclerc de respectivement 11 et 10 départements, dont ceux de la région Grand Est.



Un moment de convivialité a eu lieu après la présentation de la nouvelle gamme LEGE et la visite de l'exploitation.

Merci à Johan et Thierry Stemart pour leur remarquable accueil, à nos partenaires, aux éleveurs qui ont pu venir malgré les difficultés de récolte de fourrages engendrées par l'abondance des pluies et merci à toute l'équipe de l'APAL' pour l'organisation de la journée.

N'oublions pas que la promotion de nos marques et de nos produits passe aussi par les animations en magasins. C'est l'affaire de tous. Alors si nous vous sollicitons pour une animation d'une demi-journée proche de chez vous, contribuez à l'ambition collective de votre association !

Vous êtes sur Facebook ou Instagram ?



Deux pages « Les éleveurs du Grand Est » destinées aux consommateurs viennent d'être créées sur Facebook et Instagram, elles permettent d'accroître la popularité de la marque. Recettes, actualités, instants de vie d'éleveurs, le contenu a pour ambition de contribuer à la bonne image de l'élevage et de la viande de bœuf. Alors soyez acteurs du développement de votre marque et partagez les publications à vos amis !



Alison Clerjeau

Céline Chaudron

COMMENT VALORISER LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX APPORTÉS PAR L'ÉLEVAGE



Crédit photo : Martine Frankreich

De gauche à droite sur la photo : Samuel VANDAELE, Président de France Carbone Agri Association – Philippe GOETGHEBEUR, Responsable du service eau et espaces naturels à l'Agence de l'eau Rhin Meuse – Stéphane Peultier, Président APAL' – Michel BIERO, Président de Lidl France – Jean-Louis PEYRAUD, Directeur de recherche à l'INRAE – Jérôme END, Président du Parc Naturel Régional de Lorraine – Yves Le Roux, chercheur à l'ENSAIA – Patrick BASTIAN, Conseiller Régional GRAND EST – Yohan BARBE, Président FNPL.

Qu'apporte l'élevage à la société ? Qualité de l'eau, stockage de carbone, biodiversité, paysages, cadre de vie, voici les externalités positives de l'élevage. Comment les rémunérer ? Le 14 juin nos invités ont débattu de ces sujets autour d'une table ronde animée par Pascal Berthelot.



Éric CHARDELE

Un amphithéâtre naturel a été construit pour l'occasion dans un des bâtiments d' Eric Chardele, éleveur à Florémont (88). Nous le remercions chaleureusement pour son accueil.

La table ronde a traité de nombreux sujets : les connaissances scientifiques sur les questions de carbone et de biodiversité qui entrent en jeu pour le maintien des prairies,

l'affichage environnemental, les ressources en eau, le tout étayé d'exemples concrets mis en place par l'APAL' et ses adhérents.

« L'empreinte environnementale de l'élevage devrait avoir une approche multicritères et pas uniquement basée sur le carbone. Sinon on se rapproche du modèle danois de "vache climatique" qui est un modèle intensif avec des vaches laitières à 13 000 L de lait, qui restent au bâtiment et qui ne pâturent pas. Ces bâtiments permettraient de récupérer toutes les émissions de gaz (méthane entérique et CO²).

Mais ce modèle ne permettrait pas de conserver les prairies qui sont des réservoirs de biodiversité. Mettre des forêts à la place des prairies n'est pas non plus une solution. Un modèle sans élevage de ruminants, c'est une France similaire à celle d'avant les grandes déforestations du 14^{ème} et 16^{ème} siècle, avec des îlots de cultures au milieu de forêts et bosquets. En comparaison la forêt a plus de biodiversité à l'hectare mais la prairie apporte une biodiversité différente donc augmente la diversité des espèces. De plus une forêt replantée est beaucoup moins riche en nombre d'espèces qu'une prairie permanente. »

« NE PAS TOUCHER AUX PRAIRIES FERA AVANCER »

Le projet de l'Ademe est de diviser par 2 l'empreinte due à l'agriculture. Ce qui est important c'est de ne pas toucher aux prairies permanentes, le soucis c'est qu'on ne finance pas ce stockage de carbone déjà en place, on ne finance que la remise en herbe. Le cheptel bovin a diminué de 1 million de vaches en 8 ans, il est revenu à celui d'avant l'ère industrielle. La décapitalisation du cheptel entraîne une perte des surfaces en praires.

N'oublions pas que les prairies sont aussi des zones de régulation des écoulements et ainsi limitent les inondations et les glissements de terrain en plus de limiter les fuites d'azote et de résidus de produits phytosanitaires ».

Ces quelques éléments tirés des propos de Yves LE ROUX et Jean-Louis PEYRAUD donnent une idée de la nécessité de conserver les prairies.

Signature d'un chèque symbolique du travail des adhérents pour réduire l'empreinte environnementale de leur élevage.





« AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL : UNE MÉTHODE DISCUTÉE »

« L’affichage environnemental en rayon est aujourd’hui poussé par le gouvernement pour être mis en place en 2025 mais il n’y a pas de consensus scientifique sur la méthodologie de calcul. Au départ la méthode de calcul a été développée pour l’industrie et elle a ensuite été appliquée à l’agriculture. Or elle n’est pas adaptée pour l’agriculture. Le calcul de l’empreinte environnementale de l’élevage ne prend pas en compte ses externalités positives. Des bonus ont été ajoutés dernièrement mais on ne sait pas comment ils ont été évalués. Il ne faut pas communiquer au consommateur tant que la méthode n’est pas robuste et fiable pour estimer la valeur des services écosystémiques a expliqué Alice Lemaire, cheffe de projet environnement à Interbev.

Samuel Vandaele souligne le fait que l’élevage puisse faire économiser du carbone à d’autres secteurs économiques est une bonne chose, c’est un moyen de maintenir l’élevage.

Il est aussi essentiel d’œuvrer pour arrêter le message véhiculé qui est d’arrêter de consommer de la viande pour préserver le climat. L’importation de produits animaux étrangers n’est pas plus vertueuse. Il est important de valoriser les produits français qui répondent aux exigences de la responsabilité sociale et environnementale.

« VALORISER LE LOCAL »

Yves Le Roux ajoute que le marché du carbone international est à quelques euros, 2 ou 3, contre 40 en France. Le consommateur devra être vigilant à la façon dont est compensé le carbone. Un billet d’avion pourra par exemple afficher « compensation carbone 100% » mais avec du carbone à 2€. L’idée sera alors de valoriser la compensation réalisée avec du carbone Français.

« Nous devons être capables d’optimiser nos pratiques pour garder notre souveraineté alimentaire et de limiter les importations de produits pour lesquels on ne connaît pas l’impact environnemental. » interpelle Samuel Vandaele.

Anais L’Hôte, pilote du projet LIFE Carbon Farming, a expliqué le travail réalisé au niveau national et européen, et dont fait partie l’APAL’, sur les différentes démarches bas carbone.

Michel Biero appelle toutes les enseignes à faire comme Lidl, c’est-à-dire à acheter du crédit carbone. « Il y a des voies possibles pour réduire les Gaz à effet de serre, si on veut y arriver c’est tous ensemble. »

« RESSOURCES EN EAU EN DIFFICULTÉ »

Philippe Goetghebeur a renchéri : « La baisse de la surface en herbe c’est une catastrophe. Les prairies filtrent l’eau. C’est l’eau que nous buvons, ce n’est pas une anecdote. La baisse des surfaces en prairie met les ressources en eau en difficulté.

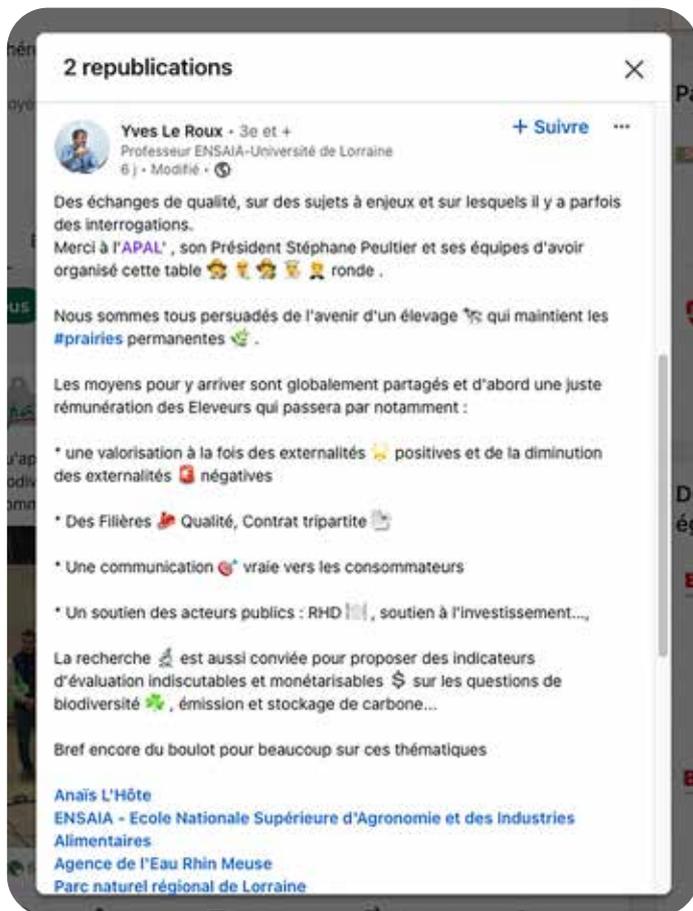
Il existe toute une série d’éléments pour dire qu’il faut conserver les prairies, dont la présence d’omega 3 dans la viande



d’animaux nourris à l’herbe qui est bénéfique à la santé. Alors à l’agence de l’eau, nous développons des projets et des filières pour maintenir la viande et le lait à l’herbe.

Mais il faut aussi que les collectivités locales, les entreprises sur les secteurs de captage s’investissent. »

Pour conclure, nous reprenons l’excellent commentaire d’Yves Le Roux sur notre post LinkedIn :



Alison Clerjeau

Céline Chaudron

VALEURS PARC FAVORISER LES PRODUITS AGRICOLES VERTUEUX

Mercredi 10 avril, nous avons signé un partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine (PNRL). L'objet est d'accompagner le développement commercial et technique de la filière viande de bœuf sur les départements 54, 55 et 57.



De gauche à droite sur la photo : Virginie Friederich, Directrice de l'APAL' - Stéphane Peultier, Président de l'APAL' - Jérôme END, Président du PNRL - Gérard Renouard, Vice-Président du PNRL.

Actuellement 20 élevages sont engagés.

Le 30 mai, nous avons participé à l'opération « Les Bons Repas dans les écoles » organisée par le PNRL. 11 collèges volontaires en Meurthe-et-Moselle ont participé à cette belle initiative.

Plus de 4 000 repas ont été servis dans les cantines, avec des produits 100% en provenance du PNRL, de l'entrée au dessert !

Objectifs de l'opération « Un Bon Repas du Parc » :

- ✓ Promouvoir et accompagner le développement de filières de produits agricoles vertueux.
- ✓ Faire connaître et diffuser la richesse des produits locaux issus du Parc.
- ✓ Tisser des liens entre producteurs et consommateurs.
- ✓ Sensibiliser les élèves aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation de proximité, de qualité et respectueuse de l'environnement.
- ✓ Valoriser dans les cantines des produits favorables à la qualité de l'eau.

La viande de bœuf élevée à l'herbe est également distribuée chez les bouchers de la région !



Crédits photos : © Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.



**Marc Jacquemin
Gaec du Grand Sard**

Notre exploitation est située sur les villages d'Essey et Maizerais et Pannes. Nous sommes entourés de cours d'eau, Madine qui fournit en eau la ville de Metz et le Rupt de Mad.

Pour nous c'est important de faire attention au maintien des prairies et au fait qu'on limite les intrants sur nos prairies.

On favorise ainsi une certaine flore, tout ce qui est légumi-

neuse. Cette flore est plus riche et les vaches la valorisent mieux. De l'herbe en quantité ça leur suffit pour être en pleine forme.

Si on veut garder une image vertueuse de l'éleveur, il faut conserver les prairies et les haies avec leurs diverses essences d'arbres et d'arbustes.

On fait un effort et le client, en voyant estampillée sur la viande la marque « Valeurs Parc » peut soutenir les éleveurs pour participer à cet effort de préservation de l'environnement.

Une de mes bêtes a été valorisée lors de l'opération « Un bon repas ».

NOUVEAU PARTENARIAT POUR « LE GOÛT DE LA PROXIMITÉ »

Le 12 juin le supermarché E.Leclerc de Freyming Merlebach, en Moselle, a signé un contrat d'approvisionnement pour son rayon boucherie traditionnelle en viande limousine. Une dizaine d'éleveurs sera concernée par ce contrat qui permet de proposer une viande de qualité et locale au consommateur et qui permet une meilleure rémunération des éleveurs concernés.

N'oublions pas que cette démarche a également pour vocation de recréer le lien entre producteurs et consommateurs. Et cela passe par les animations en magasins qui sont régulièrement organisées. Si une animation se déroule près de chez nous comptons sur votre participation.



À ce jour, nous comptons 298 élevages qui ont bénéficié de cette démarche.

Emmanuel Muller
Responsable du magasin

« D'un côté les éleveurs ont un débouché plus rémunérateur pour leurs animaux et de l'autre nous pouvons rassurer notre clientèle sur la qualité du produit qu'ils auront dans leur assiette. »



Christophe Ull
Chef boucher

« Nous nous sommes engagés dans la filière – Le goût de la proximité – pour développer encore plus les alliances locales et pour soutenir les éleveurs du secteur. Pour notre rayon boucherie ce sera un plus puisque consommer local intéresse beaucoup de clients. »

Propos recueillis par Mélanie Thinus

Céline Chaudron 

AGRICULTEURS INDISPENSABLES AU MONDE.

groupama.fr



Il y a 120 ans, une poignée d'agriculteurs a créé la première communauté d'entraide mutualiste qui allait devenir quelques décennies plus tard, Groupama.

Et depuis, nous sommes aux côtés de tous les agriculteurs.

GRAND TÉMOIGNAGE

EARL DES SABLES

À L'EARL DES SABLES, NOUS COMBINONS PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET EFFICIENCE TECHNIQUE.

Pourquoi avez-vous décidé de vous engager dans une démarche bas carbone ?

Depuis de nombreuses années je bénéficie d'un accompagnement technique de l'APAL' pour le suivi technico-économique de mon troupeau.

Au-delà du simple diagnostic, la démarche bas carbone est surtout un excellent outil pour faire un point complet sur ses pratiques. En effet, l'outil reprend chaque poste clé de l'exploitation (troupeau, alimentation, énergie...) et nous pouvons aisément nous comparer avec d'autres exploitations de même typologie.

Suite à la présentation de mes résultats, j'ai pu identifier avec mon technicien des points de travail. Samuel Bonnet a réalisé une maquette du projet à 5 ans avec les résultats potentiels et m'accompagnera tous les ans pour mesurer l'évolution de mes pratiques d'un point de vue technico-économique mais également d'un point de vue environnemental.

L'EXPLOITATION



Earl des Sables

Cyril Bottelin & ses fils, Adrien et Louis

Laneuvelotte à l'Est de Nancy

70 vaches allaitantes de race charolaises

Naisseur-engraisseur

avec achats de broutards

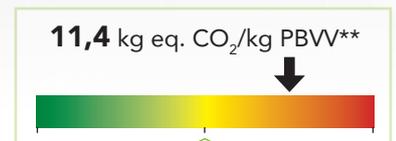
Surface : 199 hectares de SAU dont 88 hectares de prairies permanentes

Présentation des résultats du bilan carbone initial



* GES = Gaz à Effet de Serre - ** PBVV = Production Brute de Viande Vive

Voici les résultats prévisionnels attendus en fin de projet



Suite à la présentation des résultats, l'éleveur va travailler sur deux stratégies :

- limiter les émissions de gaz à effet de serre en favorisant des pratiques efficaces permettant d'allier productivité et préservation des ressources du territoire
- renforcer les infrastructures agroécologiques qui sont en mesure de stocker du carbone

Cette règle positionne l'exploitation par rapport aux fermes engagées dans le cadre d'Inosys Réseaux d'élevage en considérant la même typologie de système.

Les différents axes de travail défendus dans le cadre de l'engagement « bas carbone » :

Leviers d'adaptation	Situation initiale	Situation finale	Procédé d'application	Bilan à mi-parcours
Age au 1 ^{er} vêlage des génisses	36 mois	32 mois	Reprendre la ration des génisses pour favoriser une mise à la reproduction plus rapide et adapter la stratégie de pâturage pour favoriser la croissance compensatrice	34 mois
Intervalle vêlage/vêlage	437	390	Réalisation d'échographies avant la mise à l'herbe. Être vigilant sur les critères de réforme des vaches.	414
Part d'herbe dans la ration	45,00 %	57,00 %	Renforcer l'autonomie alimentaire de l'exploitation en maximisant la quantité d'herbe récoltée. Favoriser des coupes précoces pour obtenir un fourrage de qualité qui sera valorisé dans des rations d'engraissement.	55,00 %
Production brute de viande vive (kgv/UGB)	311	402	Augmenter le poids des animaux sortis en boucherie en adaptant les rations aux besoins des animaux. Distribuer une ration homogène et mélangée pour lisser les performances des sujets présents.	435

CHAROLAIS		←		
Naisseur		> 270 kg	270-240 kg	< 240 kg
Naisseur-engraisseur				
Jeunes bovins		> 330 kg	330-300 kg	< 300 kg
Bœufs		> 290 kg	290-260 kg	< 260 kg
Naisseur-engraisseur avec achats <i>(si nombre broutards achetés ≥ nombre broutards sevrés sur l'exploitation)</i>		> 380 kg	380-350 kg	< 350 kg

Production brute de viande vive : critère technique permettant d'évaluer la compétitivité d'un atelier bovin viande. Cet indicateur reprend les différents produits viande en tenant compte du nombre et du poids des animaux. C'est un outil pertinent pour se situer et se comparer au sein d'un même système.

Tableau de référence IDELE : production brute de viande vive (en kg/UGB)

Construire son plan d'action carbone :

« Autant pour l'environnement que pour la durabilité de mon système, il était important de me concentrer sur les résultats techniques de mon troupeau. Nous avons balayé l'ensemble des points importants (reproduction, mortalité, croissance...) et envisagé des scénarios pouvant s'intégrer sur mon exploitation et surtout dans ma façon de travailler.

L'achat d'un bol mélangeur a rapidement été envisagé pour améliorer mes conditions de travail, mais principalement pour améliorer les croissances des animaux en engraissement. En 3 ans, j'ai gagné 20 kg carcasse sur mes jeunes bovins, tout en réduisant ma durée d'engraissement d'un mois, grâce à une bonne valorisation des fourrages produits sur mon exploitation».

Les autres leviers qui sont venus s'ajouter en cours de projet :

« Grâce à une meilleure gestion de mes surfaces en herbe, j'ai pu limiter la fertilisation minérale, sans pour autant perdre en rendement sur mes prairies de fauche.

Parmi les projets de l'exploitation pour mes fils et moi, un nouveau bâtiment a vu le jour cet automne dans le but de gagner en surface par animal tout en améliorant l'ambiance générale du bâtiment. Cet agrandissement me laisse la possibilité de faire davantage d'engraissement, mais également de gagner en croissance et en santé sur mes jeunes veaux ».



Cyril et Louis Bottelin

Quels sont les efforts encore à faire d'ici la fin de votre engagement carbone ?

« La reproduction reste encore un point de travail important, qui va me demander encore beaucoup d'efforts. Au niveau de la reproduction et de l'âge de premier vêlage des génisses, on reste sur des leviers avec des résultats relativement longs qui demandent une grande vigilance pour tenir les engagements sur le long terme.

Je remarque que les croissances des génisses sont intimement liées aux performances réalisées au pâturage et ça malheureusement nous n'avons pas toujours la main ».

Pour conclure, si vous deviez dresser un bilan de votre engagement dans la démarche bas carbone, que diriez-vous ?

« Je suis à ce jour pleinement satisfait d'être entré dans cette démarche innovante et valorisatrice. En effet, je n'ai jamais perçu le bilan carbone comme une contrainte, mais bien au contraire, comme une opportunité sérieuse de faire progresser mon exploitation sur des points stratégiques.

Dans notre métier, la remise en question est permanente et les décisions lourdes de conséquence ; c'est pour cette raison que je demande régulièrement conseil à mon technicien.

L'adaptation reste la clé de voûte de nos systèmes et le bilan carbone est un outil simple, intuitif, facile à mettre en place et transparent dans les résultats et les comparaisons.

Finalement, avec le recul je constate que les performances environnementales sont en adéquation avec les résultats technico-économiques obtenus sur l'exploitation. Au-delà de la rémunération de mes efforts environnementaux par le biais de crédits carbone, je constate une rémunération bien plus importante ; celle des retombées techniques perçues à travers l'amélioration de mes pratiques ».



Pierre-Louis LEVIEUX

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DES PRAIRIES TEMPORAIRES

Si le prix de la semence des prairies temporaires peut parfois être un frein à son implantation, les bénéfices tirés de celles-ci ne sont aujourd'hui plus à démontrer :

Produire un fourrage équilibré, réduire le salissement des parcelles, allonger les rotations, favoriser la biodiversité, apporter un engrais vert, limiter l'impact sur les ressources (les prairies contribuent à la qualité de l'eau et au stockage de carbone) ...

Aussi, la PAC 2023-2027 permet désormais aux mélanges graminées/légumineuses d'être éligibles aux aides couplées légumineuses l'année du semis, à condition que le mélange contienne à minima 50% de semences de légumineuses, en nombre de graines à l'implantation.

Pour vous renseigner sur les mélanges éligibles à la prime protéines, voici nos 3 propositions selon vos choix d'utilisation :

TYPE DE MÉLANGE	COMPOSITION	MODE D'EXPLOITATION	DENSITÉ DE SEMIS
Courte durée	50% Ray-Grass Hybride, 37% Trèfle violet, 8% Trèfle incarnat, 5% Trèfle blanc	Fauche uniquement	30 kg/ha
Moyenne durée	20% Ray-Grass Italien, 20% Ray-Grass Hybride, 25% Ray-Grass Anglais, 25% Trèfle Violet, 10% Trèfle Blanc	Dominante fauche et possibilité de pâturage en fin de cycle	
Longue durée	12% Trèfle Violet, 10% Trèfle Blanc, 12% Trèfle hybride, 9% Lotier, 18% Ray-Grass Anglais, 11% Dactyle, 21% Fétuque des Prés, 7% Fléole des Prés	Mixte fauche/pâturage	

L'ensemble de notre gamme de semences fourragères reste disponible sur notre site internet : www.asso-apal.fr – Pour toute commande ou tout besoin de conseils contactez votre technicien Pierre-Louis Levieux au 06.76.98.67.15 ou Samuel Bonnet au 06.11.61.47.40



Pierre-Louis LEVIEUX



OPTIMISEZ VOS RÉCOLTES FINANCIÈRES

NOS BUREAUX

GRAND EST

NANCY
NEUFCHATEAU
DOMBASLE
VERDUN
VITTEL
JARNY
CUSTINES
EPINAL
LONGWY
METZ
GERARDMER
BRUYERES

LUXEMBOURG

BELVAL

AUVERGNE RHONE - ALPES

ANNECY
GRENOBLE
VILLARD DE LANS

PARIS



En tant que **membres de l'UNECA**

- Union Nationale des Experts-Comptables Agricoles - et fort de notre équipe composée de **29 experts managers**, épaulés par **380 collaborateurs**, nous accompagnons nos clients depuis plus de **50 ans** pour toutes les prestations récurrentes mais également pour l'**élaboration de solutions sur mesure**.

COMPTABILITÉ

CONSEIL

GESTION SOCIALE



www.batt.eu

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE FILIÈRE BLEU BLANC COEUR

WANTED

BY APAL



6'6"	Vache charolaise 24 à 60 mois	6'6"
	Génisse 20 à 48 mois	
6'4"	Bœufs 20 à 60 mois	6'4"
	Poids : entre 350 et 470 kg de carcasse	
6'2"	Conformation :	6'2"
	R-minimum	
6'0"	Engraissement :	6'0"
	2 et 3	
5'10"	Animaux élevés en	5'10"
	Grand Est	
5'8"		5'8"
5'6"	Pour connaître les conditions d'élevage et le cahier des charges, contactez votre technicien de l'APAL.	5'6"
5'4"		5'4"
5'2"	POLICE DÉPARTEMENT CHAROLAISE	5'2"
5'0"	55 526 8799 415	5'0"

PLUIE, INONDATION PARASITES ATTENTION DANGER !

Les conditions climatiques très humides de ce printemps ont été particulièrement favorables au développement dans les pâtures des stades larvaires de *Dictyocaulus viviparus*, un strongle respiratoire responsable de la bronchite vermineuse des bovins.

Lors d'apparition de **toux au pâturage**, il convient d'inclure cette maladie dans la liste des causes possibles de bronchopneumonie, surtout si les animaux n'ont pas été déparasités à la sortie ou traités avec un produit à courte rémanence.

De même, l'inondation des pâtures est un facteur aggravant pour l'**infestation par la grande douve**, sur des zones déjà naturellement prédisposées à la contamination.

En effet la **limnée tronquée**, mollusque hôte intermédiaire principal de ce parasite, va être présente en très grand nombre sur

ces zones. L'impact de cette parasitose sera inévitablement à prendre en compte à la rentrée cet automne.

Déjà cet été **chez le mouton** cette maladie devra être **surveillée** car elle peut entraîner une dégradation progressive de l'état général, une anémie et la mort des animaux.



Dr GENSER Charles-Henri

PETIT MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

HYGROMÈTRE POUR CÉRÉALES



Cet appareil se caractérise par une utilisation simple et un affichage rapide et précis des résultats de la mesure. Convient pour la détermination de l'humidité des fruits à grains agricoles avec beaucoup des cultures programmées (blé, orge, colza, maïs...) Chambre de mesure très robuste en métal et boîtier en plastique ABS de haute qualité. Affichage graphique avec rétroéclairage à LED. Port USB pour les mises à jour logiciel.

Réf. : ACTT013 Prix : 260 € HT

SONDE HYGROMÉTRIQUE MULTIRÔLES



Appareil de mesure numérique pour l'humidité et la température du foin, de la paille et de l'ensilage avec une sonde de 68 cm. Il mesure les variations de la conductibilité électrique des matières et les convertit en pourcentage d'humidité. Possibilité de stocker 50 données.

Réf. : ACTT011 Prix : 397 € HT

Contactez votre technico-commercial ou directement l'APAL au 03 83 29 91 91.

M.H.E. MALADIE HÉMORRAGIQUE ÉPIZOOTIQUE

Le 26 avril 2024, le GDS Grand Est a organisé une conférence en ligne sur la MHE (maladie hémorragique épizootique) animée par Dr BLAZIOT (Directrice technique et Vétérinaire du GDS 64) et Dr CANDELLI (Vétérinaire rural dans le département 64).

Lors de ce webinar, les intervenants ont livré un retour d'expériences de la situation très traumatisante vécue à l'automne 2023 avec les pratiques à faire ou à ne pas faire pour minimiser l'impact de cette maladie sur les animaux.

Pour les éleveurs qui n'ont pas pu assister à cette conférence, il est possible de la consulter en replay en cliquant sur le lien suivant ou en scannant le QR code :

<https://drive.google.com/file/d/1PfgXSHL7MF6yyo8yB-qfHR-13VQyxXDh/view?usp=sharing>



A la recherche d'un(e) salarié(e), d'un(e) apprenti(e) ?



CDI, CDD

Contrat saisonnier

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation



#OSE
l'agriculture

RDV sur le site de l'ANEFA

www.lagriculture-recrute.org

D.U.E.R. UNE AIDE BIEN PRÉCIEUSE



Sandie Gauer, technicienne à l'APAL, accompagne les éleveurs dans la rédaction de leur Document Unique d'Évaluation des Risques ou sa mise à jour, qui doit être faite tous les ans et à chaque évolution de l'exploitation.

Sandie, qu'apportes-tu aux éleveurs adhérents ?

J'apporte un œil neuf sur l'exploitation. L'agriculteur, évoluant quotidiennement dans son milieu selon ses habitudes, ne voit pas, ou plus, les situations à risques de son exploitation et les non-conformités de son matériel et ses installations. Il est à l'aise dans son environnement et il ne relève alors pas forcément tous les points de danger inhérents à son système de production ou à sa conduite d'élevage, pour les inscrire dans son document.

Quels sont les points de sécurité à vérifier auxquels on ne pense pas forcément ?

Les points qui sont abordés et qui peuvent surprendre relèvent de l'ordre du bien-être de l'agriculteur comme par exemple l'entente entre associés et la formation aux conflits avec ses salariés.

Un autre sujet rarement évoqué est celui de la santé, avec par exemple la vaccination contre le tétanos, cela peut paraître anodin mais beaucoup ne savent pas où ils en sont dans leur proto-

cole de vaccination et en agriculture cela représente un risque important. La visite médicale des salarié(e)s est également évoquée car lorsqu'elle n'est pas réalisée à l'embauche elle peut être oubliée. Pour le reste beaucoup s'attendent à la discussion sur la conformité du matériel utilisé.

Pourquoi les éleveurs choisissent de faire appel aux services de l'APAL pour réaliser leur DUER ?

Les éleveurs font appel à nos services car il est difficile de penser à énumérer tous les points de vigilance sur lesquels il faut être attentif.

Identifier et évaluer le risque n'est pas si évident pour chacun et notre service complet permet de ne rien laisser de côté. L'exploitant est certain d'avoir abordé toutes les sources de risque sur son exploitation, d'avoir un document rédigé, selon un outil réglementaire et d'avoir établi un plan de prévention au sein de sa structure.

LE D.U.E.R. C'EST QUOI ?

Le DUER, le Document Unique d'Évaluation des Risques, est un outil qui permet d'améliorer la sécurité au travail. C'est une obligation réglementaire et un nouveau point de la PAC.

Céline Chaudron



VENTE DE BÉLIERS RENCONTRE ENTRE PROFESSIONNELS DANS LA CONVIVIALITÉ



Le 20 juin, la vente de béliers inscrits, ouverte à tous les éleveurs a rencontré un vrai succès.

Dix-sept éleveurs sélectionneurs sont venus du quart Est de la France avec au total 140 béliers inscrits de races Texel, Charollais, Suffolk, Ile de France, Charmois, Berrichon du Cher, Rouge de l'ouest.

Aidés de 6 élèves du CS ovin de Mirecourt, nos techniciens Samuel, Doriane et Dorian ont travaillé au bon déroulement de la journée et du repas de midi. Merci à eux !

Une centaine de personnes sont venues pour acheter leurs béliers de l'année et pour rencontrer leurs collègues. Globalement vendeurs et acheteurs étaient satisfaits.

Non issue du monde agricole et passionnée par les animaux, elle a trouvé sa voie dans l'élevage.

Au départ intéressée par les chèvres parce que ce sont des animaux qui viennent naturellement vers l'homme, elle trouve finalement un travail dans un élevage d'ovins dans l'Aube.



Margot Cannesant
Élève du CS ovin de Mirecourt

Les brebis, en élevage uniquement à l'herbe, y sont dociles et le contact lui plaît.

Elle s'astreint à aller les voir tous les jours pour maintenir le contact. Son employeur lui conseille alors de suivre une formation en élevage ovin, ce qu'elle fait actuellement à Mirecourt avec le certificat de spécialisation.

Elle projette d'acquiescer de l'expérience en étant salariée puis de s'installer sur une exploitation chèvres et brebis.

Rendez-vous l'année prochaine !

LA GALE PSOROPTIQUE DES MOUTONS

La gale psoroptique des moutons est une maladie qui s'attrape lors d'introduction d'animaux infectés dans l'exploitation. Elle est provoquée par un acarien microscopique, *Psoroptes ovis*.

Elle est très contagieuse et difficile à éradiquer : le parasite se développe très rapidement (cycle de 10 à 12 jours) et massivement : la femelle du parasite pond environ 100 œufs par jour et vit 5 à 6 semaines. D'où l'importance de réagir très rapidement. Les symptômes commencent par quelques brins de laine tirés sur les flancs, puis les démangeaisons sont de plus en plus marquées avec perte de laine par plaque et apparition de lésions sur le corps de l'animal.



(Crédit photo F. PERSONNE)

Les performances générales du troupeau sont affectées avec une atteinte de l'état général, un amaigrissement, une baisse de la fertilité, une diminution du poids à la naissance, des avortements. Les agneaux peuvent avoir une toison léopard (autres causes possibles : strongles de bergerie, coccidiose) et subir une perte de croissance. La mortalité est possible dans les cas les plus graves.

La maladie est sournoise car l'activité du parasite diminue au printemps et en été. L'erreur est alors de croire que la maladie



est maîtrisée avec un traitement antiparasitaire classique mais les animaux restent porteurs et la pathologie reprend de plus belle à partir de l'automne, avec le retour de l'humidité et de l'obscurité.

Si un cas est avéré dans l'exploitation, TOUT le troupeau doit être traité le même jour. Cette mesure doit impérativement s'accompagner du traitement du bâtiment et du matériel d'élevage car le parasite résiste au moins 2 à 3 semaines dans le milieu extérieur (notamment sur les poteaux en bois, la laine tombée, les croûtes).

Pour le traitement des animaux, il convient de suivre le protocole suivant :

- Voie injectable : doramectine dose 3mg/kg : deux injections par voie intramusculaire à 8 jours d'intervalle
- Bains sur tous les ovins présents sur l'exploitation : deux bains à base de phoxime ou de deltaméthrine à 10 jours d'intervalle.

Aucun produit n'est actif sur les œufs du parasite. Les œufs passent au stade larvaire en 8 jours, d'où l'importance d'effectuer les deux injections à 8 jours d'intervalle. Le protocole est plus facile à mettre en œuvre à la sortie des animaux car l'environnement est plus sain qu'à l'intérieur.

Pour le traitement du bâtiment et du matériel d'élevage, il convient de sortir tous les animaux, de le vider et de le nettoyer puis de passer un produit à base de cyperméthrine, de deltaméthrine ou de phoxime. Idéalement un vide sanitaire de deux mois doit être réalisé.

Il est primordial de respecter strictement les règles de biosécurité lors d'introduction de nouveaux animaux dans l'exploitation : idéalement réaliser une quarantaine d'au moins 30 jours et traiter les animaux avec le protocole recommandé. Il convient également d'avoir des clôtures en bon état pour éviter les contacts entre troupeaux voisins.

D^r GENSER Charles-Henri

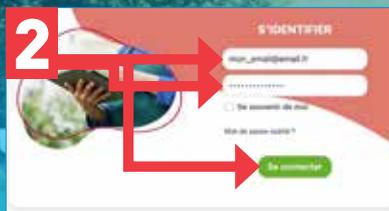


RETROUVEZ TOUTES VOS FACTURES

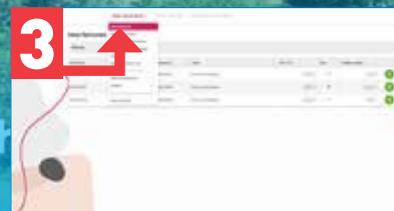
Retrouvez toutes vos factures et bien plus encore sur notre site internet !



Je clique sur espace adhérent en haut à droite.



Je saisis mes identifiants et je me connecte.



Dans le menu en haut de page, allez sur « mes documents » puis « mes factures ».

www.asso-apal.fr



de
L'INSTALLATION
à
LA TRANSMISSION

AGRICULTEURS, NOS CONSEILLERS ET NOS EXPERTS BANQUE POPULAIRE VOUS ACCOMPAGNENT DANS TOUS LES CYCLES DE VIE DE VOTRE ACTIVITÉ.

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz -
sté de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127. Succursale luxembourgeoise - 5 Rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange - B271764 RCS Luxembourg.
Crédit photo : Getty Images